BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 207
3e trimestre 2009

APEMU - 6 Impasse Dubet - 33700 Mérignac

Association des Professeurs d'Education Musicale
Http//apemu.free.fr

## SOMMAIRE

Editorial .....5

Vie de l'association:

Les corps sonores.....6 - 7
Mission en crète.....8 à 12
Le monde des formes.....13
Assemblée générale (programme provisoire).....14
Fiche d'inscription assemblée.....15
Ordre du jour.....19 à 21
Clermond-ferrand.....22

Education musicale:

La masterisation.....23 à 25
Colloque.....26 - 27
Fiche synthétique séquence 1.....28
Bac 2010.....29
Liste des IPR.....30

Bulletin d'adhésion, bon de commande.....16

**A**SSOCIATION DES **P**ROFESSEURS D'**E**DUCATION **MU**SICALE

Siège social : 6 Impasse Dubet 33700 Mérignac
http://apemu.free.fr

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maïté AUBRUN, Yolande BARBIER, Catherine BAUDY, Martine BERTIER-WOLFROM, Mireille CHOVET, Isabelle BOUGAULT, Etienne GEGOULT, Anne-Françoise GARNY, Renata HARBULOT, Martine HONORAT, Claude LAPORTE, Béatrice LARAT-BELLIOT, Anne LEMARCHAND, François LONDEIX, Fernando SEGUI, Hélène WAGNER, Pascale GODAY RAMOS

## BUREAU

**Présidente**

**Yolande BARBIER**

6 Impasse Dubet
33700 Mérignac
06 13 43 92 25
*barbier.yoli@free.fr*

**Vice-président**

**Fernando SEGUI**

24 place des Hirondelles
69140 Rillieux-la-pape
06 63 61 99 58
*fernando.segui@wanadoo.fr*

**Vice-président**

**Etienne GEGOUT**

18 route de Voirincourt
54280 Seichamps
03 83 21 88 21
*e.gegout@ac-nancy-metz.fr*

**Trésorière:**

**Martine BERTIER-WOLFROM**

12 rue Barral de Montferrat
38100 Grenoble
04 76 47 92 17
*ma.berwol@free.fr*

**Trésorière-adjointe:**

**Catherine BAUDY**

12 allée François-Villon
33510 Andernos-les-bains
05 56 26 25 86
*catherine.baudy@wanadoo.fr*

**Secrétaire**

**Renata HARBULOT**

4 Rue du Professeur Debré
Bâtiment 3A 21000 Dijon
03 80 41 31 40
*renata.harbulot@orange.fr*

**Secrétaire-adjointe**

**Claude LAPORTE**

10 Boulevard Léon-Malfrey
63000 Clermont-Ferrand

*laporte.claude@libertysurf.fr*

**Mise en page du bulletin**

**Dominique TERRY**
23, rue du Rhône
69360 Solaize
04 78 02 40 79
*dominique.terry@wanadoo.fr*

**Mise en page du bulletin**

**Imprimerie LM PRINT**
19, rue Jules-Ferry
69360 ST SYMPHORIEN D'OZON
*lmprint@wanadoo.fr*
*www.lmprint.fr*
Certifiée IMPRIM'VERT depuis 2008

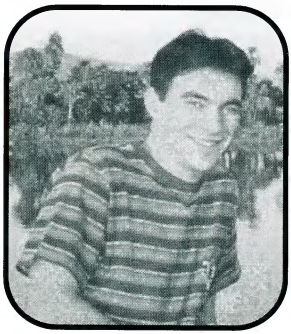

**Responsable du site**

**Thibaut PLANTEVIN**
901 petite route de Carpentras
84210 Pernes-les-fontaines
06 18 01 27 03

# EDITORIAL DE LA PRESIDENTE

Chers collègues, bonjour à tous

Nous avons vécu une rentrée scolaire mouvementée et pleine de « nouvelles » plus ou moins bonnes ! Je citerai en vrac : la grippe A, l'histoire des arts au brevet, les nouveaux programmes sans oublier la réforme des lycées toujours en préparation et celle des IUFM.....

Nous avons tous commencé cette année scolaire sous le joug du virus H1N1. Certes des dispositions particulières sont nécessaires mais bizarrement dans les Landes, c'est l'activité chorale qui a été interdite jusqu'à nouvel ordre dans les établissements au nom de la propagation du virus. (??)
Des collègues indignés nous ont alertés, pourquoi la chorale et non l'AS ou la cantine scolaire ???? L'IPR a été informée ainsi que notre IG. Si chanter en groupe répand le virus, alors chers collègues attention, à 30 élèves par classe l'activité chant doit être repensée ! Je suggère une division des classes en demi groupes, ce serait une bonne solution mais ne rêvons pas, le ministère ne la retiendra pas : trop gourmande en heures prof donc en moyens, l'heure est aux économies !

La mise en place de l'épreuve d'histoire des arts au brevet des collèges suscitait à la fin du mois de juin, chez les enseignants, de nombreuses interrogations. Un éclaircissement est donné à travers le BO du 27 août 2009, je cite : « L'oral d'histoire des arts se déroule dans l'établissement en cours d'année scolaire, au moment jugé opportun par l'équipe pédagogique, le cas échéant lors d'une séquence pédagogique dont il constitue un des moments d'enseignement. La note obtenue à l'oral d'histoire des arts est affectée d'un coefficient 2... », plus loin «L'oral d'histoire des arts fait l'objet d'une expérimentation dans tous les établissements durant l'année scolaire 2009-2010.
Si l'élève le choisit, les points au-dessus de la moyenne de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'attribution du brevet au titre de l'enseignement optionnel mentionné à l'article 4 de l'arrêté du 18 août 1999 susvisé. »
Mais comment mettre en place cette épreuve si les élèves la choisissent, sous quelle forme, en quels termes évaluer et par qui ? D'après les mails que vous m'avez envoyés, beaucoup d'entre vous se trouvent désarmés face à la mise en place de cet oral, je compte sur vous tous pour me tenir informée des différentes modalités que prendra cette épreuve dans les établissements cette année. Pour la session 2010, en éducation musicale, nous restons sur les dispositions précédentes avec la prise en compte en année de 3e, du contrôle continu.

Depuis la rentrée nous essayons tous d'appliquer les nouveaux programmes dans nos cours. C'est un défi à relever pour l'évolution de l'enseignement de l'éducation musicale. A travers le bulletin, l'Apemu essaie de proposer des séquences, alors à vos plumes, partagez vos réflexions, essayons de mutualiser nos expériences !

Dans le dernier bulletin, nous avons publié un appel à Luc Chatel sur la réforme de la formation des maîtres ainsi qu'une pétition pour la défense des enseignements artistiques au lycée, ce seront des sujets à aborder lors de notre future AG qui se tient à Clermont Ferrand les 24 et 25 octobre et à laquelle je convie tous les délégués qui peuvent s'y rendre .C'est toujours pour moi un plaisir de vous y retrouver !

**La présidente**
**Yolande Barbier-Cérésuéla**

# LES CORPS SONORES

Parcours croisés, Parcours diversifiés, Itinéraires de découverte au collège, Travaux Personnels Encadrés au lycée, tous ces dispositifs anciens ou encore actuels visent à donner aux élèves une capacité d'autonomie, de prise d'initiative, l'occasion de travailler autrement, la possibilité d'acquérir des connaissances, des compétences des attitudes... transversales. C'est beau sur le papier, une belle idée, noble. Mais voilà, la réalité est plus triviale. Comment tous ses dispositifs ont-ils étés mis en place, pérennisés, évalués sérieusement ?

**Au collège nous avons les IDD**

Dans notre établissement, un collègue de lettres rappelait récemment à ses élèves qu'un Itinéraire de Découverte est un chemin, pas toujours droit, parfois semé d'embûches. Le parcourir et arriver à destination demande courage, patience et persévérance.

J'ai la chance cette année faire un IDD. Les conditions qui nous sont offertes à mon collègue d'arts plastiques et moi-même sont idéales :Deux salles spécialisées voisines avec deux réserves disponibles, pour une durée de deux heures. De plus nos emplois du temps respectifs nous permettent d'intervenir ensemble. Nous intervenons en 4è.

**« Corps sonores »**

**IDD 4è : Domaine des arts et humanités**

Les arts plastiques et l'éducation musicale sont deux disciplines artistiques singulières ; nous les ferons se rencontrer, collaborer, correspondre. Nous découvrirons qu'elles partagent un même intérêt pour le corps, l'espace, la forme, la couleur, la composition. »

Voici en résumé les propos que nous avons tenus aux élèves lors de la présentation.

Les élèves seront amenés à collecter des objets de récupération qu'ils transformeront ensuite en objets sonores par assemblage, collage, transformation, en vue de se constituer un **Instrumentarium**. La **fabrication** tiendra compte du choix des matériaux ( bois, plastique, métal, autres...) de la taille de l'objet sonore, pour obtenir les sons voulus ( **registre**, **timbre**), et du type d'instrument : instruments à **sons déterminés** ou **instruments sons indéterminés**. La couleur, abordée en musique par le biais du timbre sera une évidemment travaillée en arts plastiques.
Les élèves devront s'approprier un **espace** en **trois dimensions** ( la salle de classe) qui deviendra la scène du spectacle final. Le mot clé sera : « d'ici à là ». ce qui suppose un parcours, linéaire, sinueux, au sol, utilisant les parois verticales des murs par exemple. Les élèves seront réunis par groupes de quatre. Chaque groupe choisira son parcours et y installera ses objets sonores/instruments.
Après une expérimentation acoustique de la salle, après avoir testé les timbres instrumentaux, les élèves choisiront « un parcours musical » que je nommerai **composition** et lui en donneront une **forme**. Cette composition comprendra un ou plusieurs ostinati, un ou plusieurs motifs mémorisés de leur invention et un ou plusieurs passages improvisés. Tout cela suivant un plan qu'ils auront défini. L'espace en trois dimensions observé et utilisé en arts plastiques sera transposé en musique par le travail sur les masses sonores, les contrastes de plans, l'opposition du simultané et du successif... qui déterminent en partie la notion **d'espace sonore**.

Un dernier terme majeur qui justifie le titre « Corps sonores », c'est la place du corps dans le processus de création. Le **corps** humain, son implication dans la réalisation d'une œuvre plastique mais aussi comme instrument de musique que l'on peut faire sonner grâce à la voix ou comme objet sonore que l'on peut percuter par exemple.

Que ce soit en arts plastiques ou en musique les élèves vont se familiariser avec un vocabulaire commun : le corps, l'espace, la forme, la couleur, la composition. L'usage particulier que les deux disciplines font de ces mêmes termes va venir nous l'espérons enrichir une production visuelle et sonore.

A titre indicatif voici les œuvres de références que nous avons sélectionnées.
Richard Long pour l'engagement du corps dans la production, mouvements, tracés, sons.

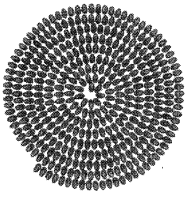

RIVER AVON MUD FINGERPRINT SPIRAL ON KOREAN PAPER

GALLERIA LORCAN O'NEILL ROMA 2005

WHITE MUD AND WHITE LIGHT CRESCENTS

ROYAL ACADEMY OF ARTS LONDON 2004

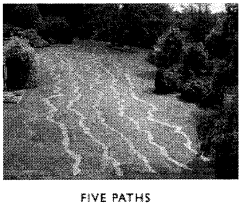

FIVE PATHS

NEW ART CENTRE ROCHE COURT ENGLAND 2002

Anne-françoise Garny éducation musicale

Alioune N'Diaye arts plastiques

Collège de l'Huppe Ain

Académie de Lyon

Le plasticien Jean Tinguely qui a construit des installations à partir d'objets du quotidien (notamment à Beaubourg)

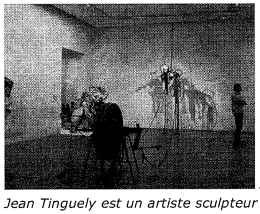

**Jean Tinguely, "autoportrait" (1988)**

*Jean Tinguely est un artiste sculpteur suisse né en 1925 à Fribourg et décédé en 1991 à Berne. Comme Marcel Duchamp, son but est de « refuser le culte de l'objet neuf produit par la société de consommation ».*
*A savoir que toutes les trois minutes environ, la roue tourne ce qui entraîne un balancement de droite à gauche de la silhouette suspendue*

Et une référence musicale présentée par les improvisateurs Thierry Madiot et Alfred Spirli lors du congrès de l'Apemu à Nancy l'an dernier.

## MISSION EN CRETE – Au Pays de Phébus
## 3 articles issus du journal de l'IUFM de Basse Normandie

### Mai 2006

Il était attirant pour un professeur de musique, de se rendre dans un pays qui a vu la naissance de l'opéra et dans lequel l'art a toujours occupé une place essentielle. Les poètes Euripide, Aristophane accordaient une importance toute particulière au chant, et Platon allait même jusqu'à dire : « nous pensons inculte celui qui ne sait pas tenir sa place dans un chœur ».

Au XXème siècle et XXIème siècles, les compositions de Théodorakis, Hadzidakis...sont aussi bien appréciées dans les lieux de détente crétoise que dans l'enseignement. Elles figurent, en effet, au même titre que le folklore, dans les répertoires utilisés à l'école. Elles sont également diffusées en France et nous séduisent par leur invention mélodique oscillant entre l'influence orientale et occidentale, leurs rythmes asymétriques, leurs accompagnements au bouzouki ou à la lyre.

Si la musique locale reste un élément important dans l'enseignement secondaire et supérieur, celui-ci s'ouvre aussi à la connaissance des œuvres européennes classiques. Il faut ajouter maintenant, les chants tels « Vassilis l'enfant grec », et disques de compositeurs français apportés de Normandie pour la circonstance !

D'autre part, certaines méthodes actives – Orff, Kodaly, Dalcroze – sont enseignées à l'université et connues grâce aux échanges internationaux entre étudiants.

La musique, comme aux temps antiques, s'est mêlée harmonieusement au théâtre et à la poésie, puisque Telemachus Moudatsakis, professeur et metteur en scène, m'a donné la possibilité de collaborer avec lui dans le cadre de ses cours (avec la présence de Frixos Teodorakis, professeur d'art et peintre). Ceux-ci se déroulent dans le département pédagogie de l'université, elle-même divisée en trois parties, dont les sciences et la médecine à Héraklion, et les sciences humaines à Rethymnon.

Dans ce dernier lieu, l'ensemble moderne est situé au flanc d'une colline dominant la ville et la mer. L'architecture – méditerranéenne – relie chaque département par un atrium, des escaliers et des jardins. Quant à la bibliothèque, elle comporte un important fonds de livres anciens et récents, dont beaucoup de documents français.

Concernant l'enseignement général, je n'évoquerai ici que les différences avec la France :

- pré-primaire : 2 années, de 5 à 7 ans
- primaire : jusqu'à 12 ans avec des professeurs spécialisés en langues, gymnastique, musique
- collège : 3 années
- examen pour rentrer à l'université
- pour enseigner : 4 années d'études, et choix obligatoire, car les cours sont différents, entre pré-primaire, primaire et secondaire, stages dans tous les niveaux pendant les 4 années
- nomination en fonction de son cursus et de ses stages (villes et campagne).

Les rencontres ont été nombreuses avec, d'une part les professeurs de musique – université, collège, école – qui ouvrent leurs portes très facilement (pas de formalités) mais aussi avec les étudiants et des professeurs d'histoire de l'art, d'archéologie byzantine, de latin-grec, de pédagogie comparée.

Tous sont accueillants et ont proposé de continuer à correspondre, de participer à leurs colloques, ou tout simplement de revenir dans leurs classes !

Ils aiment les arts et sont, pour un certain nombre francophones mais regrettent le recul du français dans leurs pays, au profit d'autres langues européennes.

Si, l'an dernier, j'ai pris connaissance de l'organisation générale de l'enseignement grec, pour cette deuxième mission, je me suis attachée à approfondir le domaine artistique et, en particulier, celui de la musique. Auparavant, j'évoquerai l'atmosphère de la ville de Rethymnon considérée comme la capitale artistique et culturelle de la Crète.

- **La ville :**

Son charme provient certainement de sa situation en bordure de mer mais aussi des influences diverses qu'elle a subies au cours de son histoire mouvementée. Les habitations vénitiennes y côtoient les minarets, mosquées et maisons turques. Les ruelles, décorées de bougainvilliers, sont imprégnées de senteurs méditerranéennes. On peut y découvrir diverses échoppes et observer dans leur travail les artisans toujours accueillants : fabricants d'objets en bois d'olivier (toupies originales !), luthiers... On peut y entendre des airs au bouzouki dans le fond d'un bar pittoresque.

- **A l'université :**

  - THEÂTRE... : reçue à l'université par Telemachus Moudatsakis, professeur d'enseignement théâtral et directeur de la section des sciences humaines, j'ai pu participer à nouveau à ses cours et observer encore les grandes similitudes avec l'enseignement musical : préparation par la relaxation, moments statiques ou en mouvements, alternance du discours seul ou par le « groupe-chœur », importance de la présence, de la vie, de l'énergie... Similitudes également dans le choix très varié du répertoire : Euripide, Wilde, Kazantsakis, Molière dont Telemachos met en scène de nombreuses pièces, diffusant ainsi la culture française.

  - ...ET MUSIQUE : pour faire connaître des œuvres de notre pays, j'avais choisi C. Debussy qui a aussi évoqué la Grèce dans plusieurs compositions : l'un de ses préludes « Danseuses de Delphes » décrit leurs évolutions dans l'atmosphère mystérieuse d'un temple antique. A la demande du professeur crétois, j'ai joué au piano « Poissons d'or » extrait d'« Images ».

  - Musique : un cours mené par Dimitri Antonakakis est destiné à l'enseignement en pré-primaire. Dans une salle bien équipée, ce cours a porté sur la « méthode » Orff avec l'utilisation d'un important matériel. Entrecoupé de commentaires et comparaisons avec l'éducation musicale en France, il s'est terminé par l'interprétation de chants locaux.

  - Colloque : organisé à cette période à l'université, il m'a permis d'entendre une conférence en langue grecque ! et d'assister à un agréable concert de la chorale de Rethymnon.

  - BIBLIOTHEQUE : son fonds musical est à l'image de cet équilibre Orient/Occident : encyclopédies, histoire de la musique européenne, turque, arabe, indienne... pédagogie, livres de français : P. Schaeffer...

- **Collège/lycée musical :**

Reçue dans ce lieu par le directeur, j'ai eu le plaisir d'y rencontrer un professeur de piano ayant fait, comme moi, des études à l'Ecole normale de Musique de Paris !

Dès l'âge de 13 ans (un peu le même système qu'en France), il est possible de suivre dans les villes principales un enseignement spécialisé. L'horaire hebdomadaire est un peu plus important que dans les autres établissements, puisque les élèves finissent leurs journées à 15H30 au lieu de 14H en moyenne. Dix-sept heures sont consacrées à la musique avec des disciplines obligatoires ou optionnelles : théorie, pratique instrumentale : lyre, piano, violon, oud, mandoline, chants populaires, byzantins, chorale, orchestre, danse...

Les élèves qui s'orientent vers la musicologie (5 ans d'études) passent, comme tous les futurs étudiants, un examen d'entrée à l'université et se rendent à Athènes, Thessalonique ou Corfou. Il existe également une école d'instruments traditionnels à Arta et une autre pour devenir ingénieur du son, à Rethymnon.

- **Primaire :**

Pas de programme précis et l'essentiel du cours de ¾ h donne une large place au chant (répertoire de mélodies populaires ou plus récentes – rap ! – a capella ou accompagnées par un petit orgue) et écoutes d'œuvres. Les élèves conduits ce jour par Caterina, prennent beaucoup de plaisir à chanter et sont fiers de faire connaître leur culture à un professeur venu de l'étranger.

Pour conclure, il faut souligner qu'à l'université, grâce à Telemachos, les étudiants vont être incités à choisir en plus grand nombre la langue française ! Il est à remarquer également l'accueil toujours chaleureux et décontracté des divers enseignants rencontrés ! C'est une des raisons qui donne envie de retourner dans ce pays.

## Avril 2008

**Dans le palais du Minotaure**

Pour cette nouvelle mission à l'université de Crète, nous irons à la rencontre des légendes minoennes avec T. M., professeur d'enseignement théâtral et directeur du département arts. Nous nous intéresserons à l'étude du français en relatant le travail de Christina Papadaki et nous évoquerons le cours de musique au lycée musical pour y retrouver le directeur, monsieur Gemelzis, les instrumentistes et la pianiste, Erika.

- **Nature et mythes :**

Vallées prospères parsemées d'oliviers, défilés rocailleux et arides, montagnes enneigées dans les lointains, côtes découpées, cités vivantes, villages reculés où l'on croise chèvres et moutons en liberté, c'est ainsi que l'on pourrait décrire la Crète aux paysages multiples...
Dans cette nature contrastée, les premiers habitants, les minoens, célébraient leurs dieux et leurs héros.

Ce nouveau séjour m'a permis de m'immerger dans les mystères de la mythologie, transmise grâce aux poèmes d'Homère et d'Hésiode. De Zeus à Minos, nous nous arrêterons à l'une des légendes les plus connues, celle de Thésée et Ariane.

- **Dans le palais du Minotaure :**

La salle de théâtre se transforme en un sombre palais de Knossos à peine illuminé par quelques bougies... Les jeunes comédiens costumés sont en place et nous interprètent la pièce mise en scène par T..

Thésée, vêtu d'une toge et coiffée d'une couronne, est suivi par ses compagnons. Il parvient au fond du dédale, découvre le monstre, le terrasse et retrouve son chemin grâce à la pelote de fil tenue par Ariane, habillée d'une longue robe colorée.
On raconte aussi que sur le chemin du retour, il se serait arrêté à Delos et se serait livré à une danse toujours existante, le geranos, imitant les errements circulaires du labyrinthe...

Par une initiation au théâtre, le professeur a donc fait découvrir les récits mythologiques de façon vivante aux jeunes africains du Sud, australiens, argentins de passage dans l'île. Quelques explications suivront sur la fabrication des costumes.

La musique, dont la naissance se situerait d'ailleurs en Crète avec les Courètes entourant Zeus, nous introduit dans l'atmosphère inquiétante du palais – marche lente du cortège, plaintes lugubres sous forme d'onomatopées – tandis qu'à la sortie, elle accompagne les réjouissances et les danses.

Je me suis chargée de cette partie.

Le deuxième cours, destiné aux étudiants grecs, est consacré à des poèmes modernes entrecoupés de chants et morceaux de piano par un jeune instrumentiste et moi-même : jeux d'alternance, expression corporelle, ambiances diverses soulignées par la musique.

Le spectacle sera présenté au public en fin d'année.

- **Français :**

Contenu des cours : un chaleureux professeur de français, C. P., prend place dans la salle. Quatre-vingts étudiants suivent son enseignement durant trois heures par semaine.

Le but de ce cours est de leur permettre de comprendre, dans notre langue, des revues et des livres sur les différentes méthodes : Rousseau, Montessori, Piaget... Des textes font également connaître la culture française – littérature, histoire, histoire de l'art, géographie, spécificités régionales, musique, mais aussi la gastronomie...

Les relations entretenues par nos deux pays sont mises en valeur : lors des invasions turques en Crète, les habitants ont demandé à Victor Hugo son appui, et l'écrivain leur a adressé des lettres de soutien ainsi que des poèmes. Certains d'entre eux étudiés en classe dans la langue maternelle, sont maintenant travaillés en français à la faculté : « l'Enfant grec » tiré des Orientales en est un exemple : « les Turcs ont passé là. Tout n'est que ruines et deuils... ».

Quant à la connaissance de la musique, elle passe par l'apprentissage des chants de fête, de folklore, de variétés : Barbara, Jo Dassin...

Evaluations : les étudiants peuvent opter pour un examen chaque trimestre, ou pour le contrôle continu (questions de compréhension sur les textes, grammaire, vocabulaire...).

Les langues en primaire : le choix entre français et allemand s'opère à l'âge de 10 ans, tandis que l'anglais est obligatoire à partir de 8 ans.

Même si l'université fait tout son possible pour défendre notre langue, sa tâche est rude face à ce constat. Quel dommage ! Nous avions tant de points communs avec cette civilisation raffinée à l'origine de la nôtre.

- **Musique au département de pré-primaire et danses :**

Le cours donné par Dimitri Antonakakis porte sur l'écoute des chœurs dans l'histoire européenne : musique orthodoxe, Bach, Haydn, Fauré, Pärt...

Moment agréable lorsque les stagiaires m'ont invité à me joindre à eux pour un syrtos...

Mais c'est essentiellement pendant les heures de gymnastique que sont pratiquées les danses. Débutant généralement par groupes, en cercle ouvert ou fermé, elles se terminent souvent par deux : légèreté, petits sauts à faible hauteur... Leur rapport est étroit avec la musique qui conditionne les différents mouvements du corps.

Quelques noms : l'argos pendozalis, lent, facile, le syrtos crétois, d'allure modérée, les pendozalis et kastrinos rapides et plus compliquées.

- **Retour au lycée musical :**

C'est avec plaisir que j'ai retrouvé la pianiste Erika Falkadai pour discuter des compositeurs grecs du XXème siècle et de leur style. La plupart d'entre eux se sont inspirés des airs populaires de leur pays. Ils en ont écrit des arrangements pour orchestre symphonique ou pour divers instruments, dans un langage musical plus moderne : opéras, pièces pour piano, danses... Certains noms tels que Théodorakis, Kazantsakis, Konstantidinis nous sont connus et d'autres beaucoup moins : Skalkottas, Varvoglis, Samaras...

Invités par le directeur, monsieur Gemelzis, j'ai assisté au concert de Pâques du lycée dans une ambiance enthousiaste : au programme, des œuvres classiques ou de jazz par des pianistes, flûtistes, percussionnistes et du folklore joué à la lyre et au bouzouki. A la demande du directeur, un dernier morceau grec fut interprété avec entrain en l'honneur du professeur de musique français ! Idée sympathique !

- **L'hospitalité (autres délicates attentions…) :**

Un seul plat par repas (slouvaki, stifado, moussaka) suffit généralement à se sustenter. Mais jusque dans la plus humble des tavernes, jamais un crétois n'oubliera d'offrir un dessert, un fruit, un alcool : une ouverture aux autres qui se retrouve aussi bien dans la rue où les habitants s'empressent d'aider et de renseigner.

Avant de conclure, je tiens encore à remercier T. qui m'a permis de rencontrer les différents professeurs et d'être reçue avec la plus grande simplicité.
C'est par cette citation poétique d'un chant d'Homère que j'aimerais terminer :

**« Au large de la mer vineuse est une île aussi belle qui riche, isolée dans les flots, c'est l'île de Crète… ».**

Annie Levêque
Professeur d'éducation musicale
IUFM/Université de Basse-Normandie

# Le monde des formes

Les problèmes posés par l'interprétation de l'œuvre d'art se présentent sous l'aspect de contradictions presque obsédantes. L'œuvre d'art est une tentative vers l'unique, elle s'affirme comme un tout, comme un absolu, et, en même temps, elle appartient à un système de relations complexes. Elle résulte d'une activité indépendante, elle traduit une rêverie supérieure et libre, mais on voit aussi converger en elle les énergies des civilisations. Enfin (pour respecter provisoirement les termes d'une opposition tout apparente) elle est matière et elle est esprit, elle est forme et elle est contenu. Les hommes qui s'emploient à la définir la qualifient selon les besoins de leur nature et la particularité de leurs recherches. Celui qui la fait, lorsqu'il s'arrête à la considérer, se place sur un autre plan que celui qui la commente et, s'il se sert des mêmes termes, c'est dans un autre sens. Celui qui en jouit avec profondeur et qui, peut-être, est le plus délicat et le plus sage, la chérit pour elle-même : il croit l'atteindre, la posséder essentiellement – et il l'enveloppe du réseau de ses propres songes. Elle plonge dans la mobilité du temps, et elle appartient à l'éternité. Elle est particulière, locale, individuelle, et elle et un témoin universel. Mais elle domine ses diverses acceptations et, servant à illustrer l'histoire, l'homme et le monde même, elle est créatrice de l'homme, créatrice du monde, et elle installe dans l'histoire un ordre qui ne se réduit à rien d'autre. *(...)*

Extrait de la *Vie des formes* de Henri Focillon
Librairie Ernest Leroux 1943
5ème édition, Presses universitaires de France 1964

Grottes de Lascaux

# *Assemblée générale 2009*
# *Clermont Ferrand*

## *Samedi 24 et dimanche 25 octobre.*

*Maison Internationale Universitaire*
*9 rue Kessler*
*63000 Clermont – Ferrand*
*04 73 29 36 00*

**Programme provisoire :**

**Samedi :**
14H accueil Assemblée Générale
17H (environ) question à l'Inspecteur Général
19H repas festif et danses de la Renaissance (inscription page suivante)

**Dimanche :**
9H C.A. et bureau, bains et soins thermaux à volonté pour les autres
Après-midi pour les rescapés : escapade ou bains de boue ! (ou les deux)

**Hébergement :**
Possibilité d'hébergement en résidence hôtelière (centre ville) gérée par le CROUS
53 € chambre unitaire
60 € chambre à deux (grand lit, lit d' appoint possible)
4,50 € le petit déjeuner

**Retenez directement la chambre en téléphonant à la Maison internationale Universitaire au 04 73 29 36 00**

**repas libres au Flunch à 200 mètres.**

*Inscrivez-vous page suivante*

# ASSEMBLEE GENERALE 2009
# Clermont Ferrand
# Samedi 24 et dimanche 25 octobre 2009

## COUPON D'INSCRIPTION

**A RETOURNER A :**

**Renata HARBULOT**
**4 rue du Professeur Debré**
**Bâtiment 3A**
**21000 Dijon**
*renata.harbulot@orange.fr*

NOM :.....
Prénom :.....

ADRESSE :.....
.....
.....

Téléphone ou adresse électronique :.....

### Participera à l'Assemblée générale 2009

**Transports :**
Prévenir la personne ci-dessus en cas d'arrivée précoce (le vendredi).

**Hébergement : organisation à votre charge**
(entourez la solution choisie)

- Résidence hôtelière (centre ville) gérée par la Maison Internationale Universitaire (retenir au 04 73 29 36 00)
- Autre hébergement

**Repas :**
Possibilité de manger au Flunch à 200 mètres pour les repas de midi. Un repas spécial est prévu le samedi soir.

**Soirée de samedi 24 octobre : OUI – NON** (entourez la mention choisie)

19H buffet chaud auvergnat
21H30 soirée Renaissance avec musiciens et initiations aux danses.
(prévoir entre 15 et 20 €)

# PUBLICATIONS DE L'APEMu

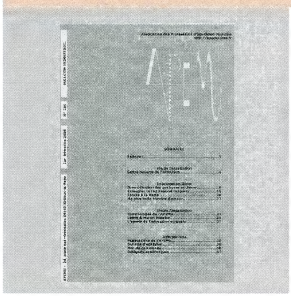

**La revue APEMu**
Informations concernant la discipline éducation musicale. Textes, programmes, formations, pédagogie, vie de l'association...

32 pages - publication trimestrielle
Abonnement 38 €

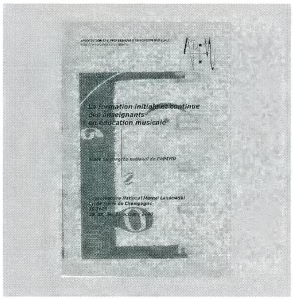

**La formation initiale et continue des professeurs en éducation musicale**
*Actes du congrès de Troyes 2000.*
Aspects théoriques et pratiques de la formation des enseignants (professeurs des écoles, du second degré); organisés en trois chapitres : état des lieux, pratiques musicales, sciences humaines.

124 pages - 15 €

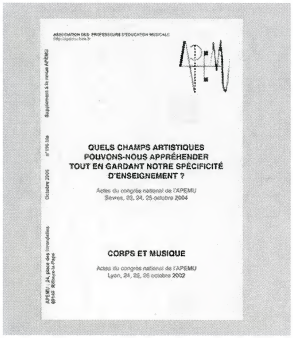


**Quels champs artistiques pouvons - nous appréhender?**

*Actes du congrès de Sèvres 2004*

**Corps et musique**
*Actes du congrès de Lyon 2002*

160 pages - 15 €

# ASSEMBLEE GENERALE CLERMONT FERRAND 24 – 25 octobre 2009

## Ordre du jour de l'A.G.

La présence de tous les membres de l'association est souhaitée.

- Rapport moral de la présidente
- Rapport financier de la trésorière
- Adoption du budget prévisionnel
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Perspectives pour l'année scolaire 2009-2010
- L'organisation du brevet 2011, la place de l'histoire des arts
- Questions diverses
- Discussion avec Vincent Maestracci, Inspecteur Général

## Ordre du jour du C.A.

Le Conseil, renouvelé lors de l'Assemblée générale, se réunira à l'issue de celle-ci (le dimanche matin). Les délégués académiques ainsi que tous les membres de l'association intéressés sont les bienvenus.

- Election du nouveau bureau.
- Fonctionnement de l'association et des délégations académiques.
- Les nouveaux programmes, élaboration et diffusion d'exemples.
- Perspectives et questions diverses.
- Le Congrès 2010.
- Le congrès en lien avec l'EAS pour 2014

## Modalités pratiques

Candidatures
Tous les adhérents à jour de leur cotisation peuvent se porter candidats à l'élection au C.A.. Il leur suffit de se déclarer sur place ou bien d'écrire au président pour le 24 octobre 2009.

Renouvellement du C.A.
Six postes sont vacants. Les membres sortants sont : Yolande Barbier, Catherine Baudy, Martine Honorat, François Londeix, Hélène Wagner.
Les membres adhérents se portant candidats peuvent se faire connaître sur place.

Vote par correspondance
Ceux qui le désirent peuvent voter par correspondance en envoyant au président pour le 21 octobre, leur bulletin dans une enveloppe portant leurs nom, prénom et signature.

Vote par procuration
Il est possible aussi de donner procuration à un autre adhérent ou bien au président. Des formulaires à remplir, ainsi qu'u bulletin de vote se trouvent dans les pages suivantes de ce journal.

## POUVOIR

Vous pouvez confier ce pouvoir à un adhérent de l'association à jour de sa cotisation, ou à la présidente Yolande Barbier (adresse en page 2). Renvoyez cette page à l'adresse postale de l'une de ces deux personnes avant le 21 octobre 2009.

NOM :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

.....

**Je donne pouvoir à la personne désignée ci-dessous, membre de l'APEMU ou à la présidente, pour l'Assemblée Générale de l'association à Clermont Ferrand le 24-25 octobre 2009.**

NOM :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

.....

Fait à :..... le :.....

Signature

# BULLETIN DE VOTE
# ASSEMBLEE GENERALE APEMU 2009

**A. Rapport moral : POUR – CONTRE – ABSTENTION**

**B. Rapport financier : POUR – CONTRE – ABSTENTION**

**C. Renouvellement du Conseil d'Administration**
(6 postes sont à pourvoir)

Inscrivez ci-dessous six noms au maximum. Tout adhérent de l'association à jour de sa cotisation peut être élu au conseil d'administration.
Les membres sortants sont :
Yolande Barbier, Catherine Baudy, Martine Honorat, François Londeix, Hélène Wagner.

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

6. _____

# Quelques mots-clés (ou clichés) sur Clermont-Ferrand

**La Capitale du pneumatique**

**Aux pieds des volcans d'Auvergne**

**Ville natale de Blaise Pascale**

**Agglomération de 281179 habitants**

# Réflexions sur la masterisation

«La masterisation est une réforme qui va se faire car elle est nécessaire. C'est une bonne réforme qui permettra une formation plus complète », indique Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, en marge d'un déplacement au Mémorial Charles-de-Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises (Haute-Marne) lundi 29 juin 2009. Le ministre précise que «la concertation est terminée» et qu'il va rencontrer Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche cette semaine. Il rencontrera en outre la FSU mardi 30 juin et l'Unsa le 1er juillet. Dépêche AEF du 30 juin 2009

Voilà comment, avec une dépêche laconique le ministre de l'éducation nationale règle la question de la formation des enseignants et ce malgré 1 an de mobilisation, de grèves, de manifestations, d'actions des personnelles, de formations de collectifs, de tenues d'assises de la formation, de non remontées des maquettes de masters, le départ des négociations d'un certain nombre d'acteurs : la Conférence des Présidents d'Universités, etc... Le débat est - il pour autant clos ? Comment peut-on espérer clore un sujet aussi complexe que ce dernier ? Comme j'avais pu le dire dans mon précédent article, le métier d'enseignant s'apprend. On ne devient pas professeur du jour au lendemain. Nous ne sommes pas capables d'apprendre à lire et à écrire simplement parce que nous savons lire et écrire. Le contexte actuel de l'enseignement nous le montre tous les jours. C'est pour cette raison que depuis 2 ans maintenant nous travaillons dans les IUFM avec nos professeurs stagiaires sur un référentiel de 10 compétences qui vise à mesurer et surtout à mettre en évidence des éléments qui semblent être indispensables pour tout enseignant du 1er et du 2nd degré. Si la maîtrise des disciplines, la capacité à organiser son enseignement sont pointées, on retrouve également le rapport à l'institution (compétence 1 agir en fonctionnaire de l'état et de manière éthique et responsable), l'action individuelle et la nécessité de se former (compétence 10), etc... (Cf. BO n°9 du 1er mars 2007). La maîtrise de ces compétences loin d'être évidente et surtout définitive est amorcée durant la formation initiale et se poursuit tout au long de notre carrière. Ces items sont autant de points d'ancrages qui nous permettent d'interroger nos pratiques et de mesurer nos besoins formatifs. Cette démarche, loin d'être évidente ne peut véritablement se mettre en œuvre que par un travail d'explicitation et de mise en œuvre concrète lors des premiers mois de l'entrée dans le métier. Je ne développerai pas ce point là car je souhaiterais soulever un point plus grave qui est fortement ébranlé par la politique actuelle et dont on parle trop peu.

Comme vous le savez, la question de la formation des enseignants est une affaire ancienne, consubstantielle à la volonté affirmée de la république de voir ses citoyens instruits et éduqués. Il est intéressant de noter qu'au gré des fluctuations politiques nous pouvons repérer des glissements sémantiques autour de la notion d'instruction et d'éducation. Certains comme Condorcet parlent d'instruction des élèves autour des fondamentaux qui permettront ainsi aux citoyens de suivre le train de l'évolution économique de la révolution industrielle. Cette idée, reprise par les tenants de la monarchie de juillet limite volontairement la formation des citoyens et des instituteurs afin de ne pas détrôner le rôle prépondérant de l'église dans les campagnes et de ne donner que le stricte minimum pour pouvoir suivre les évolutions techniques et économiques. C'est avec Jules Ferry, que ces ambitions seront revues pour que l'école puisse former des citoyens républicains capables de suivre les évolutions techniques mais aussi morales et renforcer les idées de la république face à la main mise de l'église sur les esprits. De ce fait, la formation des enseignants ne se limite plus au seuls *lire écrire compter*, mais évolue vers les humanités modernes, des programmes encyclopédiques et l'instruction morale et civique. En tout se sont 17 champs disciplinaires qui verront le jour. Le pari de Ferry à travers cette action de fond vise à fonder le caractère laïc de l'état dont les instituteurs (les *hussards noirs* de la république) en seront les porte-paroles. C'est bien de cette vision de l'enseignement dont nous sommes aujourd'hui les héritiers. Pourtant cette dimension laïque semble bien mise à mal par les derniers traités signés par l'état français par l'intermédiaire de Bernard Kouchner et le Vatican sur la reconnaissance des diplômes délivrés par des lieux d'enseignements religieux.

L'affaire est plus grave qu'il n'y paraît. Les décrets de cet accord - signé en catimini entre la France et le Vatican le 18 décembre 2008 - viennent de tomber. Ils prévoient la

*"reconnaissance mutuelle des diplômes de l'enseignement supérieur délivré sous l'autorité compétente de l'une des parties"*. Or cette *"reconnaissance"* ne vaut pas seulement pour les matières théologiques mais aussi profanes. Autrement dit, le baccalauréat ou d'éventuels masters.

L'accord feint d'appliquer une directive européenne (le processus de Bologne), pensée pour reconnaître les diplômes étrangers, mais il change de nature à partir du moment où il est signé avec le Vatican, pour *"reconnaître"* des diplômes délivrés sur le sol français par des établissements de l'Eglise. Ce qui revient non seulement à casser le monopole des diplômes qu'avait l'Etat depuis 1880, mais aussi l'esprit de l'article 2 de la loi de 1905.

**Quand le prêtre formera l'instituteur - Caroline Fourest, Le Monde, 30 avril 2009**

Nous voyons bien là, qu'il ne s'agit pas d'un événement anodin mais bien d'une remise en question de valeurs défendues par les fonctionnaires de l'état qui renvoit à des questions de valeurs et donc d'éthique, de déontologie (Cf. la 1ère compétence du référentiel de compétence des enseignants). Comment comprendre la phase du président Sarkozy à Saint Jean de Latran qui plaçait le prêtre au dessus de l'instituteur «dans la transmission des valeurs». La question de la reconnaissance des diplômes délivrés par un établissement religieux pose le problème des règles communes et des valeurs incarnées par les enseignants, dans une période où la séparation de l'église et de l'état, du fait religieux et de la croyance personnelle s'avèrent être cruciales pour permettre de préserver la liberté de conscience de chacun. Pour le dire autrement, comment parvenir à rendre le fond, les valeurs défendues par la république avec une pluralité de discours sur ce sujet. Les IUFM, dans leurs missions avaient bel et bien ce rôle de formation et de conception de repères auprès des enseignants sur ces sujets sensibles. Pour ce qui concerne notre discipline (et bien d'autres), qui peut utiliser divers supports d'origines diverses ayant une connotation religieuse, la clarification de la position institutionnelle parait incontournable. Comment chanter ou écouter un *Halleluia* dans l'école de la république si ce n'est ayant toujours comme visées la musique et sa construction. La question est bien là et nous ne pouvons que nous inquiéter de la disparition de l'unité du discours qui sera tenu.

Enfin, je souhaitais revenir sur une question, toujours en lien avec l'histoire de la formation et la réforme actuelle, qui est celle de la formation disciplinaire et transversale des enseignants, acte de naissance des IUFM.

En effet, c'est de la volonté de voir la formation des enseignants se diversifier permettant ainsi d'aborder dans son ensemble la question de l'enseignement que l'idée de la création des IUFM est née. Lorsque les établissements du second degré se sont développés avec l'explosion démographique liée au «baby boom» et surtout avec l'allongement de la scolarité à 16 ans (6 janvier 1959 réforme Berthoin), la création des CAPES (1950) et le recrutement en masse d'enseignants était devenu indispensable. La formation était alors conçue comme devant être un apprentissage auprès d'enseignants «chevronnés». J'utilise volontairement cette expression reprise par les propositions de textes de la réforme pour la mastérisation au sujet des 107 heures de stages pour les étudiants de M2. En 1968, dans un ouvrage *L'Enseignement en France (1800-1967), Paris, A. Colin, coll. «U», 1968*, Antoine Prost montre combien la carence de formation des enseignants ne peut que conduire à l'échec de la formation de masse. Il faudra attendre 1989 et surtout l'application de la réforme en 1991 pour voir naître les IUFM. Depuis, petit à petit l'institut est parvenu à proposer une formation complète des enseignants des premier et second degrés en permettant d'aborder des questions disciplinaires et autres afin d'accompagner les professeurs stagiaires de construire une identité professionnelle la plus proche des réalités actuelles du métier. Comme tout lieu d'apprentissage, les réponses aux interrogations ont été vues, en partie, de manières très diverses sans forcément apporter de réponses toutes faites. Comment pourrait-il en être autrement ? Qui, peut aujourd'hui dire à un enseignant ce qu'il doit faire en toutes circonstances, et surtout qui peut prétendre le faire en 10 mois ? Le temps de formation est très court et je noterais ici la différence de connaissances du système éducatif des stagiaires professeurs des écoles suivant leur année de préparation au concours de recrutement de professeurs des écoles (C.R.P.E.) à l'IUFM et les professeurs stagiaires du second degré connaissant une année essentiellement centrée sur la formation disciplinaire universitaire. Supprimer aujourd'hui cette formation, ce temps d'accompagnement d'entrée dans le métier est une aberration à plusieurs titres.

- Parce qu'elle propose une véritable alternance et un suivi adapté cette formation permet un accompagnement pluriel aux stagiaires
- Parce qu'elle est rémunérée elle permet aux stagiaires de s'y consacrer totalement durant l'année dévolue à la formation.
- Parce qu'elle est totalement tournée vers la professionnalisation, elle permet aux professeurs stagiaires de se consacrer totalement à l'entrée dans le métier et à adopter une véritable posture professionnelle.

Le projet de masterisation qui, s'il souhaite élever le niveau de recrutement voulu par beaucoup et répondre à une directive européenne, mélange à la fois l'entrée dans le métier et les études. Elle recentre sur le disciplinaire en omettant les aspects transversaux et plus complexes du métier. Car, encore une fois, le métier d'enseignant est bien complexe (impossible dirait Freud) et surtout qui s'apprend.

En conclusion, à travers les différents points abordés je souhaitais simplement apporter quelques éléments de réflexion sur le sujet de la formation des enseignants. Ce sujet parait loin des préoccupations des professeurs d'éducation musicale mais pourtant nous touche de près. En effet, la formation initiale permet d'aborder plus sereinement le métier dans tous ses aspects et surtout sur des questions aussi sensibles que celui du rapport à l'institution (programmes, textes officiels, mises en œuvres de politiques artistiques et cultuelles, laïcité,...), l'ouverture sur les autres champs disciplinaires (Cf. l'histoire des arts), etc... Le sujet est complexe et mêle des notions historiques, sociologiques et politiques. Le projet de réforme actuel propose des éléments intéressants mais qui ne permet pas des avancées quant à l'entrée dans le métier et surtout quant à la formation au long terme. L'avenir du pays repose entre les mains des enfants d'aujourd'hui. Ils seront les porteurs des idées nouvelles. La question de la formation de celles et ceux qui auront en charge leur éducation et leur instruction vaut bien la peine qu'elle soit conçue de manière objective et non comptable. Comment nier l'évidente économie réalisée avec la disparition du statut de professeur stagiaire ? (Cf. les déclarations de Xavier Darcos avant son départ sur les postes supprimés compensés par ceux des stagiaires in le *Café pédagogique* du 25 juin 2009). La formation mérite un réel investissement au même titre que l'avenir des hauts fonctionnaires de l'état (l'ENA), les magistrats (école supérieure de la magistrature, ...)

- Compétence 1 : agir de façon éthique et responsable

- Compétence 2 : maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer

- Compétence 3 : maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale

- Compétence 4 : concevoir et mettre en œuvre son enseignement

- Compétence 5 : organiser le travail de la classe

- Compétence 6 : prendre en compte la diversité des élèves

- Compétence 7 : évaluer les élèves

- Compétence 8 : maîtriser les technologies de l'information et de la communication

- Compétence 9 : travailler en équipe et coopérer avec tous les partenaires de l'École

- Compétence 10 : se former et innover.

Fernando Segui

Académie de Lyon

# - Colloque -
# L'éducation musicale : des articulations entre recherche, terrain, formation professionnelle et institution ?

**27-28 novembre 2009**

**Université de Provence, I.U.F.M. d'Aix-Marseille**

**Journées organisées par l'IUFM d'Aix-Marseille (Université de Provence) et l'IFUCOME d'Angers (Université Catholique de l'Ouest)**

**Avec le soutien**

**– du Groupe de recherche « Musique Education et Cognition » (MUSECO), dirigé par François MADURELL (OMF, Université Paris 4)**

**– de l'équipe « Langage, Musique et Motricité » de l'Institut de Neurosciences Cognitives de la Méditerranée (CNRS-INCM), dirigée par Mireille BESSON**

**– du Groupe de recherche « Sciences de l'éducation artistique : culture et musique », dirigé par Gilles BOUDINET (Université Paris 8)**

## • Thématique et objectifs •

**Le thème de l'articulation entre recherche et « terrain » n'est pas nouveau dans le champ des disciplines scolaires et universitaires. Sa relative nouveauté dans le domaine musical tient toutefois aux particularités des sciences de la musique, tiraillées entre de multiples courants, et au faible développement des recherches en éducation musicale.**

**Par ailleurs, ces temps de réformes (mastérisation de la formation des enseignants, « Nouveaux programmes » pour l'enseignement primaire et secondaire, enseignement de l' « Histoire des arts », principe du « Socle commun ») invitent à poser la question de l'articulation plus générale des différentes composantes du complexe dynamique concerné par l'éducation musicale, à savoir la recherche et le terrain, mais aussi, a minima, l'institution et la formation professionnelle.**

**Conscient de l'urgence et de la nécessité de réflexions et de débats à ce propos, et dans la continuité de la journée d'étude de l'IFUCOME à Angers en juin dernier, l'organisation de ce colloque se donne comme objectifs :**

- **Offrir aux enseignants, chercheurs, inspecteurs, formateurs de formateurs la possibilité de faire connaître leurs réflexions, leurs travaux, leurs expériences sur ce thème ;**
- **Ouvrir un espace d'échanges et de réflexions sur les enjeux et les difficultés de la mastérisation de la formation des enseignants d'éducation musicale ;**
- **Ouvrir un espace d'échanges et de réflexions sur le devenir même de l'éducation musicale ;**
- **Favoriser les rencontres et les échanges informels entre toutes les personnes concernées par l'éducation musicale, souvent isolées, et contribuer ainsi à accroître la lisibilité sociale et institutionnelle de cette discipline.**

## • Participation et programme prévisionnel •

**Les journées sont ouvertes à toutes les personnes en charge d'éducation musicale, quel que soit leur statut : professeurs de l'Education Nationale (primaire et secondaire), musiciens intervenants, professeurs spécialisés (instruments, formation musicale ...), formateurs de formateurs, chercheurs, chargés de cours dans le supérieur, IA-IPR, IEN ...**

**La participation aux journées est libre. Pour des raisons d'intendance, il est simplement demandé aux personnes souhaitant assister à ces journées de bien vouloir le faire savoir rapidement par mail à :**

em.journe2009@orange.fr

**Le programme des journées comportera :**

- **Des communications individuelles consacrées à des réflexions, des travaux, des expériences relatifs à la thématique générale exposée ci-dessus. Un temps de 30 minutes sera alloué à chaque communication (20 minutes d'exposé suivies de 10 minutes d'échanges).**
- **Un atelier comportant des communications et des échanges consacrés aux problèmes posés par la mastérisation de la formation des enseignants en éducation musicale.**
- **Un atelier comportant des communications et des échanges consacrés aux interrogations sur le devenir même de la discipline.**

## • Procédure pour les soumissions •

**Les soumissions peuvent être proposées par tout participant, individuellement ou en groupe. Elles peuvent concerner tous les aspects de la thématique des journées. Elles adopteront la forme d'un résumé d'environ 200 mots, accompagné des coordonnées détaillées pour les contacts (nom, adresse, adresse électronique, téléphone, affiliation, fax). Une même personne peut proposer des contributions pour plusieurs des catégories susmentionnées (communications individuelles, ateliers).**

**Les soumissions doivent être adressées par mail à :**

em.journe2009@orange.fr

**Tous les résumés retenus seront publiés dans la plaquette remise aux participants à l'occasion de ces journées. Les textes définitifs seront en outre publiés dans les actes des rencontres, sous certaines conditions qui seront précisées ultérieurement.**

## • Calendrier •

**Date limite pour les soumissions : 15 octobre 2009**

**Notification de décision : 25 octobre 2009**

**Envoi des textes pour publication dans les actes des rencontres : 31 janvier 2010.**

## • Site, transports, hébergement •

**Les rencontres auront lieu sur le site d'Aix-en-Provence de l'I.U.F.M. d'Aix-Marseille. Le site est desservi par la Gare TGV d'Aix-en-Provence et l'aéroport Marseille-Marignane. Des informations supplémentaires sur les transports et les hébergements seront fournies sur simple demande à l'adresse mail : em.journe2009@orange.fr**

**Comité organisateur :**

**Jean-Luc LEROY (MCF, IUFM d'Aix-Marseille, Université de Provence)**

**Pascal TERRIEN (MCF, IFUCOME, Université Catholique de l'Ouest)**

## Séquence 1 – Niveau 3ème ou 4ème *Interprétation, recréation– continuité et ruptures*

Utiliser sa voix pour connaître son corps, développer une attitude corporelle et mentale

**Objectifs :** favorable à l'expression vocale, écouter sa production pour la faire évoluer dans un souci d'exigence artistique. Apprendre que sentiment et émotion sont les révélateurs d'une réalité complexe et permettent de comprendre les significations portées par la musique. Apprendre à décrire, identifier et caractériser les éléments constitutifs du phénomène musical. Apprendre à comparer les musiques …

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Compétences** | **Voix et geste :**<br>Se concentrer<br>Respecter les hauteurs données, développer une articulation adaptée<br>Proposer l'interprétation d'un modèle, chanter de mémoire le répertoire travaillé<br>Percevoir, tenir, animer une pulsation. S'auto évaluer | **Style :**<br>Comparer différentes musiques, mémoriser leurs constantes musicales et situer une musique dans son contexte | **Autre(s) domaine(s) :**<br>Temps et rythme : phénomènes de pulsation, rythme, tempo, mesures à 3 et à 4 temps<br>Timbres et espaces : petite formation de jazz, les sections rythmique et mélodique. Les registres et plans sonores. Formation orchestre et choeur<br>Dynamique : Nuances |

**Question transversale :** ***Interprétation, recréation***

**Projet musical :**
*Le jazz et la java* de Claude Nougaro

**Œuvres de référence :**
*Three to get ready* de D. Brubeck,
*Carmina Burana* de Carl ORFF

**Œuvre(s) complémentaire(s) :**
3/4 : *Mazurka* en sib M de CHOPIN, *A Costa de Galicia* de Carlos NUNEZ
4/4 : *Mister Mystère* de M ; 5/4 :*Take five* de Dave Brubeck
mesures irrégulières : *Pinagay*, danse de la Renaissance

**Déroulement de la séquence**

**Séance 1 :** rythmes en percussion corporelle - Ajout d'onomatopées - mesures à 4 et à 3 temps.
*Le jazz et la java*, présentation et apprentissage du refrain
Extrait d'une video représentant Michael Jackson se mettant en scène sur fond de *Carmina Burana*
**Séance 2 :** chant, révision refrain, apprentissage 1er couplet.Ecoute d'une interprétation de C.Nougaro. Perception et pratique du 3/4 et 4/4 alternés par deux mesures (temps forts avec pieds, temps faibles frappés mains)
Ecoute de *Three to get ready*, comparaison avec le chant à apprendre.
**Séance 3 :** chant, révision, apprentissage couplets suivants. Interprétation. Evaluation collective avec connaissance des compétences évaluées.
Fiche de cours récapitulative à compléter. Réécoute des extraits du cours.
**Séance 4 :** Chant : apprentissage de la coda puis révision de l'ensemble
Interprétation et évaluation collective puis individuelle avec rappel des compétences évaluées
Fiche de cours, lecture silencieuse puis questions orales, écoute d'extraits musicaux complémentaires.
**Séance 5 :** chant : révision, enregistrement et évaluation collective et individuelle. Evaluation écrite
**Séance 6 :** en groupe, propositions d'interprétations différentes du refrain en incluant le travail rythmique. Ecoute de l'enregistrement, autoévaluation

**Histoire des Arts**

Liens entre la mesure dans la musique et la danse

**Repères historiques et culturels**

Musique mesurée de la Renaissance au XXIème siècle

Une œuvre spectaculaire du XXème siècle, les Carmina Burana

Un style marquant né au XXème siècle, le jazz

**Vocabulaire de référence :**

Pulsation, rythme, mesure, temps forts temps faibles
Nuance, Thème, Registres de hauteur
Formation, jazz, section rythmique, Chœur et orchestre

# Baccalauréat 2010 – option facultative
# Programme limitatif

1. **Aaron Copland : *Fanfare for the common man***

2. **Wolfgang Amadeus Mozart : *Symphonie n° 41, Jupiter***

3. **Sept chansons :**

- Un compositeur/auteur/interprète, Léo Ferré
. ***Avec le temps***
. ***Green*** (paroles de Paul Verlaine)
. ***Requiem***

- Une technique entre tradition et modernité : le bourdon
. ***La pluie tombe sur nous***, chanson traditionnelle française dans l'interprétation d'Évelyne Girardon
. ***Quand je marche***, Camille

- Un procédé au service de la transmission orale : le timbre
. ***La liberté des Nègres*** du citoyen Piis, sur le timbre de *Dans cette maison à quinze ans*, dans l'interprétation de Marc Ogeret
. ***Les cinq étages*** de Pierre-Jean de Béranger sur le timbre de *Dans cette maison à quinze ans*, dans l'interprétation de Germaine Montéro

Cet ensemble de chansons offre de multiples ouvertures sur le patrimoine de la chanson, son histoire musicale et sociale comme sur ses correspondances avec la poésie ou l'histoire politique.
Entre oeuvres originales et transcriptions, modernité et patrimoine, poésie et société, il permet de nourrir les différentes entrées proposées par la partie culture musicale des programmes de terminale.

***Fanfare for the common man***

Composée en 1942 - Créée le 12 mars 1943 à Cincinati
sous la direction d'Eugène Groosens
Copland l'intègre ensuite dans sa *symphonie n°3* (1946)

**Un grand merci à Nicolas ROBIN**
**(Oyonnax 01 Académie de Lyon)**
**Pour son investissement personnel**
**A la mise en page de la revue de l'APEMU**
**Pour l'année 2008**

## Liste des IPR musique 2009/2010

| | |
|---|---|
| **Aix-Marseille** | Chantal Ohanessian |
| **Amiens** | Anne-Isabelle Ghetemme |
| **Besançon** | Jean-Marie Caniard |
| **Bordeaux** | Sylvie Walczak |
| **Caen** | Michel Seince |
| **Clermont-Ferrand** | François Dupoux |
| **Créteil** | Régine Julien / Claude Defray |
| **Dijon** | Isabelle Magnin |
| **Grenoble + Nice** | Jean-Luc Idray |
| **Lille** | Jean-Michel Eloire/ Claude Dietrich |
| **Limoges + Orléans-Tours + Toulouse** | Michel Renaud |
| **Lyon + Dijon** | Jacques Ferchaud |
| **Montpellier** | Denis Waleckx |
| **Nancy-Metz** | Yves Rauch |
| **Nantes** | Yves Bourdin |
| **Nice** | Bruno Stisi |
| **Orléans-Tours + Guyane** | Eric Michon |
| **Paris** | Pascale Hertu |
| **Poitiers** | Philippe Bazin |
| **Reims** | Thierry Rolando |
| **Rennes** | Lionel Morvezen |
| **Rouen** | François Virot |
| **Strasbourg** | Jacques Berthe |
| **Toulouse** | Sandrine Petrali |
| **Versailles + Corse** | Valérie Morel |
| **Versailles + Réunion** | Laurent Fichet |
| **Guadeloupe + Martinique** | Ghislaine Bellance |

**Aix - Marseille**
**Martine Honorat** :
12 avenue d'Indochine 13100 Aix - en - Provence
04 42 21 35 64 *martinehonorat@wanadoo.fr*

**Amiens**
**Sabine Dommanget** :
5 rue de l'Abbé Danicourt 80260 Naours
*jesab@sfr.fr*

**Besançon**
**Maïté Adam Ouret** :
6 rue Nungesser et Coli 25200 Montbéliard
03 91 90 06 03 *adamouret.maite@wanadoo.fr*

**Bordeaux**
**Catherine Baudy** :
12 allée François Villon 33510 Andernos
05 56 26 25 86 *catherine.baudy@wanadoo.fr*

**Caen**
**Patrick Leroy** :
2 Allée de la Glacière Résidence Le Parc de Lébisey
14200 Hérouville Saint-Clair
*pl-leroy@wanadoo.fr*

**Clermont - Ferrand**
**Claude Laporte** : 10 bd Léon Malfreyt
63000 Clermont - Ferrand
*laporte.claude@libertysurf.fr*

**Corse**
**Emmanuelle Mariini** : Résidence l'Aiglon Bât. B
rue du Ch. Colombani 20200 Bastia
*m.emmanuelle@wanadoo.fr*

**Créteil**
**Francine Brun** : collège J.B. Clément
5 rue Chardavoine 93440 Dugny
06 14 61 39 67 *brunfrancine@club-internet.fr*

**Dijon**
**Francis Harbulot :**
4 rue du Professeur Debré - Bât. 3A - 21000 Dijon
03 80 41 31 40 francis.harbulot@orange.fr
**Christine Vallin** : Verseaux 71740 St Maurice
03 85 26 23 91 *christine.vallin@wanadoo.fr*

**Grenoble**
**Martine Bertier-Wolfrom** :
12 rue Barral de Montferrat 38100 Grenoble
tél/fax : 04 76 47 92 17 *ma.berwol@free.fr*

**La Réunion**
**Catherine Pey** :
12 chemin des Fleurs 97490 Ste Clotilde
02 62 52 58 72 *pey.cat@voila.fr*

**Lille**
**Marie-Françoise Quinet** :
32 rue Louis Delos 59700 Marq en Baroeul
Tel 03 20 31 57 66 / 06 89 81 65 16
mfquinet@dbmail.com

**Limoges**
En attente de nomination

**Lyon**
**Hélène Haranger** :
27 rue Anatole France 69580 Sathonay Camp
04 78 08 14 49*heleneharanger@club-internet.fr*
**Mireille Chovet** :
6 Impasse des Verriers 42610 St Romain le Puy
04 77 76 97 70 *mireille.chovet@actinov.com*
**Anne-Françoise Garny** :
3 rue des joncs 01000 Bourg - en - Bresse
04 74 50 32 65 *annefg@wanadoo.fr*

**Martinique** :
En attente de nomination

**Montpellier**
**Jean-Michel Vallot** :
71 avenue Mermoz 66000 Perpignan
04 68 67 52 01
jean-michel.vallot@ac-montpellier.fr

**Nancy - Metz**
**Hélène Wagner** :
22 rue Martial Mourot 54600 Villers Les Nancy
03 83 40 83 28
*helene.wagner@ac-nancy-metz.fr*

**Nantes**
**Jean-Martial Fouilloux** :
33 rue Maurice Lagathu 44000 Rezé
06 77 90 04 95
*jean-martial.fouilloux@wanadoo.fr*

**Nice**
**Erik De Brun** :
4 rue Charles Peguy 06100 Nice
04 93 52 26 49 / 06 77 18 67 62
*e.debrun@wanadoo.fr*

**Orléans - Tours**
**Julien Nay** :
33 rue de Brest 37100 Tours
06 82 47 09 83 *julien.nay@wanadoo.fr*

**Paris**
**Denis Féau** :
7 rue du Dessous des berges 75013 Paris
01 43 20 24 25 *denis.feau@free.fr*

**Poitiers**
**Brigitte Berthommé** :
Mautré 79400 Azay - le - Brûlé
05 49 05 74 75
*brigitteberthomme@liberty-surf.fr*

**Reims**
En attente de nomination

**Rouen**
**Patrice Latour** :
9 rue de Neuvillette 76240 Mesnil Esnard
02 35 79 83 40 *pmlatour@hotmail.com*

**Strasbourg**
**Monique Haug**
3 rue du moulin 67600 MUSSIG
03 88 85 39 13
**Béatrice Larat-Belliot:**
12 place Mathieu Zell 67200 Strasbourg
03 88 26 36 24 *larat-belliot@noos.fr*

**Toulouse**
**Marie-Stéphane Punsola:**
11 ch Gaylar 31270 Cugnaux
05 67 74 29 72 / 06 81 90 34 10
marie-stephane.punsola@tiscali.fr
**Goday Ramos Pascale:**
6 place de l'église 31290 Avignonet Lauragais
05 34 66 23 12 / 06 22 63 06 73
pascalegoday@aliceadsl.fr

**Versailles**
**Anne Lemarchand** :
218 rue du Maréchal Foch 78410 Flins sur seine
01 30 95 78 10 *anne.lemarchand@freesbee.fr*

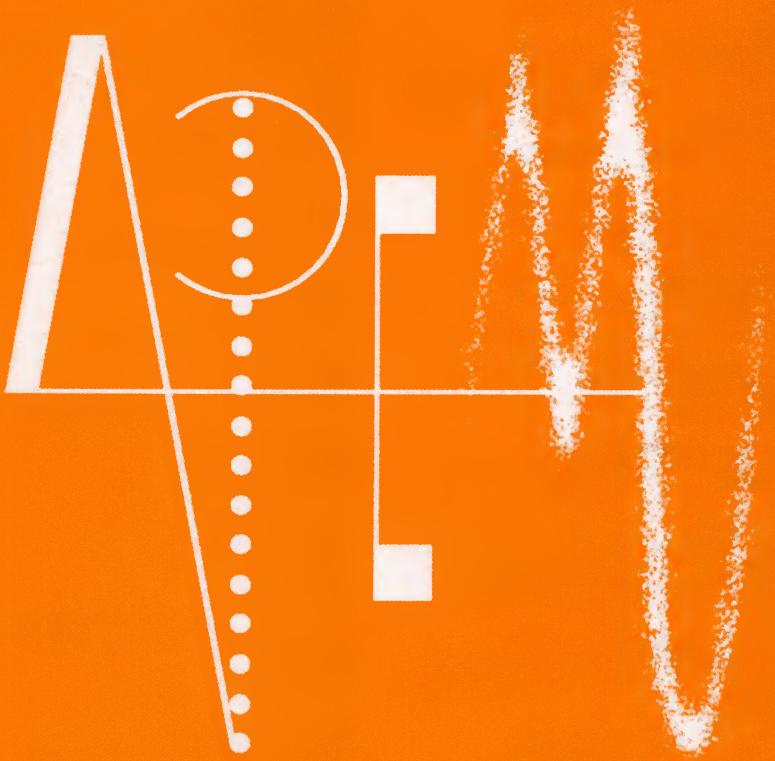

**Imprimerie LM Print** - Saint Symphorien d'Ozon (69)
Mise en page: Dominique Terry/Imprimerie LM PRINT
Dépôt légal : 3e trimestre - 207 - ISSN : 1265 - 3462
Abonnement : 38 € - Prix de vente au numéro : 9,50 €